

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIER LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le voyage de S. G. Mgr l'Archevêque—Pie X et les Canadiens-français—Le comte Albert de Mun—Lettre de Son Altesse Royale le Duc de Connaught à S. G. Mgr Bruchési—*In hora mortis*—Des Ursulines de Belgique en Manitoba—Une âme du Purgatoire—Bibliographie—Ding ! Dang ! Dong ! —R. I. P.

VOL. XIII

15 NOVEMBRE 1914

No 22

LE VOYAGE DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE

S. G. Mgr l'Archevêque est partie de Montréal pour le sud des États-Unis dans les derniers jours d'octobre. Il est inutile de lui écrire d'ici à deux mois; les lettres risquent de ne pas l'atteindre. Les médecins nous permettent d'espérer un rétablissement complet. Les prières, qui s'élèvent de tant de cœurs vers le ciel, contribueront à assurer cet heureux résultat.

PIE X ET LES CANADIENS-FRANÇAIS

DE LA *Semaine Religieuse* DE QUÉBEC.

Notre race doit à la sainte mémoire de Pie X une reconnaissance toute particulière, et dont les motifs sont nombreux.

On se rappelle qu'à l'occasion des fêtes du troisième centenaire de Québec et des fêtes du deuxième centenaire de la mort du Vénérable François de Montmorency-Laval, en 1908, Pie X daigna adresser à Mgr Bégin et à tous les évêques du Canada une lettre où il disait que la noble nation canadienne avait bien raison d'honorer "par de spéciales démonstrations la mémoire de ce double événement." Et, avec une bonté toute paternelle, le Pape ajoutait: "De ce concert de joie des fils reconnaissants Nous ne voulons pas que notre voix soit absente: l'affection toute particulière et les relations étroites qui Nous unissent à vous ne le peuvent permettre. Telle est, en effet, votre vie historique que, capables de rivaliser dans les choses de l'activité civile avec les nations les plus avancées, vous ne le cédez à aucune quand il s'a-

git de sauvegarder la religion des aïeux . . . Aussi, vous comprenez avec quel empressement Nous prenons part à votre joie commune. Et Nous le faisons d'autant plus volontiers qu'à l'occasion de ces fêtes on se souviendra inévitablement de tout ce que la nation canadienne, depuis ses origines jusqu'aujourd'hui, doit à la religion catholique et à l'Eglise."

Le Pape retraçait ensuite, à grands traits, les nobles origines de notre race et de notre pays. Il faisait le portrait de "Samuel de Champlain, français de naissance, remarquable par son génie comme par son courage, mais plus encore par sa sagesse chrétienne", puis celui du Vénérable François de Montmorency-Laval, qui "illustra par tant et de si grands bienfaits son long pontificat qu'il fut en quelque sorte le créateur et l'ouvrier de presque toute cette gloire dont brillent encore aujourd'hui l'Eglise et la patrie canadienne." Pie X louait aussi l'œuvre de nos premiers missionnaires "qui travaillèrent, nous savons avec quelle ardeur, à tirer de la barbarie des multitudes d'indigènes et s'employèrent à les adoucir et à les évangéliser." Aucun pape n'avait encore parlé de nos origines en des termes aussi magnifiques, et l'on peut dire que c'est de Pie X que notre race et notre pays tiennent leurs lettres de noblesse.

Le 25 février de cette même année 1908, Pie X donnait au peuple canadien-français une nouvelle preuve de sa paternelle sollicitude, et, par un Bref qui nous sera toujours bien cher, accordait, sur la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec appuyée par Mgr l'Archevêque de Québec, à tous les Canadiens-Français, le Précurseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Jean-Baptiste, comme patron. "C'est avec une particulière bonté, disait le Pape, que l'Eglise témoigne sa sollicitude aux peuples séparés de ce centre du monde catholique par les terres et les mers, et qui conservent pourtant intacte dans ces régions éloignées la foi des ancêtres. Ce troupeau qui vit dans de lointains pâturages mérite pour cela même que Nous le gardions avec soin et avec vigilance comme une portion choisie du bercail que Dieu Nous a confié, et Nous lui devons accorder avec empressement tout ce que Nous croyons être utile à son salut et à sa prospérité. Aussi, lorsque Notre Vénérable Frère l'Archevêque de Québec, ville du Canada, Nous a présenté, au nom de la Société Saint-Jean Baptiste fondée dans cette même ville, des lettres où l'on Nous demandait de déclarer, en vertu de Notre autorité, le saint Précurseur patron des Franco-Canadiens, jugeant que cela pouvait être grandement profitable aux intérêts de la vie catholique dans ce pays, Nous avons décidé de faire droit à ces prières. Et Nous le faisons d'autant plus volontiers que Nous avons une grande confiance dans le secours et l'intercession de ce Saint que, depuis son origine, le peuple canadien n'a cessé d'honorer d'une piété toute particulière. C'est pourquoi — et Nous voudrions que cela soit pour le plus grand bien, pour le bonheur et la prospérité

de l'Eglise canadienne et de tous les catholiques de ce pays — par Notre autorité suprême et par les présentes, après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, préposés aux affaires de la Propagande. Nous établissons, Nous constituons et Nous proclamons saint Jean-Baptiste, patron spécial auprès de Dieu des fidèles franco-canadiens, tant de ceux qui sont au Canada que de ceux qui vivent sur une terre étrangère. . . .”

C'est aussi Pie X qui proclama, au mois d'août 1911, l'héroïcité des vertus de la Vénérable Marie de l'Incarnation, fondatrice du Monastère des Ursulines de Québec, par un décret émané de la Sacrée Congrégation des Rites; et c'est sous son règne encore que la même Congrégation donna instruction à l'Ordinaire de Québec de recueillir tous les écrits des Pères de Brébeuf, Lallemand, Jogues, Daniel, Garnier, Chabanel et de René Goupil et Jean de La Lande, pour l'introduction en cour de Rome du procès de béatification et de canonisation de ces glorieux missionnaires de la Nouvelle-France.

Quand nous aurons dit, enfin, que c'est à Pie X que nous devons de voir aujourd'hui notre archevêque vénéré représenter au Sacré-Colège notre race et notre pays, nous aurons conscience d'avoir rappelé à nos lecteurs les principaux motifs de la reconnaissance toute particulière que notre peuple doit à la mémoire du saint pontife, qui ne cessa de nous prodiguer les marques les plus touchantes de sa sollicitude paternelle.

LE COMTE ALBERT DE MUN

Je crois qu'on rendra justice au comte Albert de Mun. On citera sa vie et sa mort en exemples. Déjà on a commencé de le faire. Mais ce que tout le monde ne dira pas, et ce que je veux dire, c'est que de telles existences et de telles fins sont appuyées sur quelque chose de plus grand, de plus pur et de plus fort que l'humain. Il a été d'un courage et d'une générosité sans défaillance, parce qu'il a été un homme de prière et de communion fréquente, parce qu'il s'est maintenu tout le temps dans le voisinage de Dieu et sa familiarité. Aussi le souvenir qu'il laisse est-il consolant et utile.

Dans l'avant dernier article qu'il écrivait lundi, il disait: “ Ce soir, après avoir écrit ces lignes, je me coucherai avec l'espoir au cœur. Quand on les lira, puissé-je me réveiller dans l'enthousiasme !” Phrases émouvantes et prophétiques ! Oui, mon ami, j'en ai confiance; vous vous êtes réveillé dans l'enthousiasme pour jamais !

RENÉ BAZIN,
de l'Académie française.

LETTRE DE SON ALTESSE ROYALE

LE DUC DE CONNAUGHT

A SA GRANDEUR MGR BRUCHESI

Maison du Gouverneur, Ottawa, 16 octobre 1914.

CHER MONSEIGNEUR,

En ma qualité de président du *Fonds patriotique*, j'ai appris avec le plus grand plaisir, que vous et vos collègues de la province de Québec, vous avez publié une lettre pastorale dans laquelle vous signalez ce fonds à l'attention de votre clergé et de vos fidèles, leur demandant en même temps d'y verser leur contribution dimanche prochain.

Cet acte de l'Église catholique romaine, si conforme qu'il soit à son attitude traditionnelle vis-à-vis la couronne britannique, je l'apprécie hautement, non seulement en raison du secours financier qu'il va susciter, mais aussi parce qu'il démontre avec quelle intime sympathie vous voyez le Canada participer à cette grande guerre. Votre appui moral et matériel nous aidera considérablement à travers tout ce Dominion.

J'ai à peine besoin de le dire, les administrateurs du *Fonds Patriotique* seront non seulement heureux de recevoir leur part de cette contribution, ils prendront aussi la liberté de consulter le clergé de la province de Québec, sur les meilleurs moyens d'atteindre, même dans les endroits de la province où l'œuvre n'est pas organisée, les misères qui méritent d'être soulagées.

Croyez-moi, sincèrement à vous,

ARTHUR,

Président du *Fonds Patriotique Canadien*.

IN HORA MORTIS

Quand vous voudrez savoir, à mon heure dernière,
Si l'instant est venu de me fermer les yeux
Et réciter sur moi la suprême prière
Que j'irai, je l'espère, achever dans les cieux:
Frères, ne scrutez point ma prunelle assombrie,
Ni de mon souffle éteint l'intermittent effort,
Mais découvrez mon cœur, tracez dessus: *Marie*;
S'il ne tressaille pas, c'est que je serai mort.

MGR SABADEL.

DES URSULINES DE BELGIQUE EN MANITOBA

Les Cloches ont annoncé que M. Heynen, curé de Bruxelles, Manitoba, est revenu d'Europe amenant des religieuses Ursulines de Belgique pour fonder un établissement d'éducation chrétienne dans sa paroisse. Le fait est exact. Actuellement le Couvent est en construction. Le R. Curé a amené ces Sœurs au moment où la Belgique était envahie par les Allemands. C'est par une espèce de miracle qu'il est parvenu à les embarquer à Ostende. Depuis quatre ans, avec l'appui de S. G. Mgr l'Archevêque, il négociait la réalisation d'un projet cher à tout Bruxelles. Quand la population les vit arriver avec son courageux prêtre, elle leur fit un accueil chaudement sympathique. Les Sœurs se mirent à l'œuvre et reprirent les cours scolaires qui jusqu'alors étaient confiés au dévoué M. A. Doyon, aujourd'hui instituteur à Saint-Isidore de la Prairie, sa paroisse natale.

* *

Le 1er novembre la paroisse a saisi l'occasion de la fête de tous les Saints pour célébrer celle de Saint Hubert, patron du Rév. Curé dont l'administration date de 1900. Elle s'est rendue en foule à la grand-messe célébrée par le digne pasteur. Il y a eu communion générale. La messe terminée, une adresse émouvante lui a été présentée, par surprise. L'assistance était debout et le respect du Saint lieu l'empêcha de manifester son enthousiasme. L'un des contemporains de la fondation de la paroisse (1892), M. L. Hacault, s'était chargé d'exprimer au R. M. Heynen et à ses protégées, présentes au jubé, les sentiments de tous.

Voici le passage principal de l'adresse écoutée avec une visible émotion et qui, mainte fois, fit couler des larmes :

“ Le plus grand, peut-être, de vos bienfaits, Rév. et très-cher M. le Curé, nous le saluons aujourd'hui avec une reconnaissance profonde. Il marque une date nouvelle dans l'histoire de la paroisse. Oui, nous aimons à saluer, au milieu de nous, la présence des humbles filles de Sainte Ursule, que vous êtes allé chercher en Belgique, à travers le péril, pour leur confier l'éducation chrétienne de nos enfants. Cette belle œuvre sera un de vos titres de gloire devant Dieu . . . Aux débuts d'une guerre épouvantable, inattendue, qui désole l'Europe et surtout l'héroïque patrie belge, le curé de Bruxelles en Manitoba a pu arracher, pour ainsi dire, au désastre des religieuses de la maison-mère de Thildonck. A peine étaient-elles embarquées, avec lui, que les envahisseurs détruisaient les établissements des Ursulines et forçaient les pauvres Sœurs à se réfugier en Hollande et en Angleterre . . .

“ C'est avec une patriotique fierté que les Belges de cette paroisse peuvent voir aujourd'hui des religieuses de la chère Belgique, — mar-

tyre du Droit, persécutée pour sa Foi, — établir en Manitoba, une maison d'éducation, qui sera pour le pays une source de bénédictions.

“ Loué soit Jésus-Christ pour ce nouvel et immense bienfait de son prêtre, à qui rien ne semble impossible, quand il s'agit du salut des âmes.

“ Nous tenons à remercier hautement S. E. le Cardinal de Malines, — aujourd'hui exilé, hélas ! — et les Ursulines d'avoir eu confiance dans le curé de Bruxelles. Aux paroissiens maintenant à faire leur devoir, pour soutenir de toutes leurs forces l'œuvre admirable dont les générations futures recueilleront les fruits.

“ Grâce à votre vigoureuse initiative, nous pouvons voir s'élever le couvent espéré si longtemps. Grâce à vous aussi, Rév. M. le Curé, le Cercle catholique pourra célébrer, à la fin de ce mois, dans une soirée au profit de l'Église et des Sœurs, la restauration de son local renversé, par une tempête, pendant votre absence.

“ Cette tempête précéda de quelques jours celle qui là-bas devait fondre sur la patrie belge. Mais de même qu'ici le prêtre sait relever nos ruines, de même, là-bas un jour l'Église qui a fait la catholique Belgique, saura la relever avec l'aide de Dieu et des Belges — *Gesta Dei per Belgas*.

“ Prions ensemble pour que le pays auquel nous devons nos chères Sœurs voie luire bientôt le grand jour de la résurrection . . .

“ La Belgique est chère à l'Église comme la France chrétienne. Des missionnaires belges, religieux et religieuses, ont porté, portent encore partout la vraie lumière du Christ, — la seule qui rend libre. Ce sont des Belges que l'espagnol François-Xavier demandait à la Compagnie de Jésus: *Da mihi Belgas*

“ Vous aussi, Rév. M. le Curé, vous avez demandé des Sœurs à la Belgique. Grâce à vous nous les avons. C'est ainsi que nos enfants vous devront le bonheur. l'honneur de recevoir de ces religieuses l'incalculable bienfait de l'éducation catholique.”

* * *

La réponse improvisée du R. M. Heynen, insistant, en français et en flamand, sur les avantages qui découleront de l'œuvre dont le Couvent de Sainte Ursule sera le dispensateur, a été écoutée avec une attention témoignant la sympathie et la reconnaissance générales. Une vibrante *Brabançonne* exécutée par la fanfare paroissiale a couronné cette manifestation religieuse et patriotique.

Communiqué.

— Il faut une presse partout et toujours appliquée à démasquer les intrigants sans principes et sans conscience, les sectaires hypocrites et les sinistres exploiters des passions de la multitude. — MONSABRÉ.

UNE AME DU PURGATOIRE

- Voici le résumé d'un récit que jadis Mgr Méric a fait paraître dans la *Revue du Monde Invisible*, d'après un manuscrit qui lui avait été indiqué par Mgr Enard, évêque de Cahors. C'est en effet au diocèse de Cahors, au couvent de la Visitation de Saint Céré, que le fait s'est passé en 1863.

Nous ne nous arrêtons pas à donner les attestations des confesseurs et médecins de la religieuse qui a été favorisée de ces apparitions, ni des autres preuves de leur authenticité. Nous nous contenterons de rapporter ce qui est de nature à édifier le lecteur.

* * *

A la fin de février 1863, une religieuse visitandine, Sœur Marguerite-Marie Mousset, étant dans sa cellule, avait entendu à plusieurs reprises des gémissements, elle s'était même entendu interpellé: *ma sœur ! ma sœur !* Plusieurs fois elle avait aperçu une ombre qui la suivait partout.

Enfin le 28 mars, l'apparition déclara qu'elle était la Sœur Marie-Sophie, morte dans le même monastère, sept ans auparavant. Dès lors, elle eut avec la Sœur Marguerite-Marie de fréquents entretiens dont celle-ci conserva le récit par écrit, sur le conseil de ses Supérieurs.

Nous allons reproduire ici quelques-unes des réponses les plus saillantes, faites par l'apparition.

D. — Ma Sœur, pour quelles fautes êtes-vous en purgatoire ?

R. — C'est pour mon défaut d'obéissance au confesseur et aux supérieures. Si j'avais un conseil à vous donner, ma bonne Sœur, je vous recommanderais l'humilité, l'obéissance et la fidélité à la Règle. Une religieuse fidèle à sa Règle a bientôt fait son purgatoire.

D. — Pourquoi le bon Dieu vous permet-il de faire votre purgatoire sur la terre ?

R. — C'est une récompense.

D. — Notre Mère m'a dit en effet que ce devait être une récompense accordée à votre charité.

R. — (A cette question, la Sœur Marie-Sophie sembla rougir et ne répondit pas.)

D. — Ma Sœur, je vous prie de me dire ce que vous souffrez dans le purgatoire et ce que vous souffrez maintenant sur la terre.

R. — Ce sont des souffrances intolérables; vous ne sauriez les concevoir. Ici je souffre moins; cependant tous les maux réunis n'ont pas de comparaison avec ce que je souffre. (Et elle fit voir les flammes qui la consumaient.)

D. — D'où vient qu'avec de telles souffrances, vous avez néanmoins la figure si calme ?

R. — Le désir d'accomplir la volonté de Dieu et de satisfaire à sa justice, me rend si heureuse que je serais contente de souffrir encore davantage, si je pouvais ainsi jouir plus tôt de Dieu.

D. — Le bon Dieu est-il terrible dans ses jugements ?

R. — Oui, il est bien terrible, mais aussi il est juste.

D. — Quand on est jugé, voit-on Notre-Seigneur ?

R. — Oui; cette vue donne un tel contentement à l'âme, qu'elle est heureuse en purgatoire malgré les grandes souffrances qu'elle endure.

D. — Dans quel endroit l'âme est-elle jugée ?

R. — Au lieu même où elle expire, dès qu'elle a rendu le dernier soupir.

D. — Où est le purgatoire ?

R. — Au centre de la terre, tout près de l'enfer.

D. — Y a-t-il plusieurs demeures dans le purgatoire ?

R. — Il y en a trois; et dans chaque demeure, il y a un grand nombre de divisions, selon que l'âme est plus ou moins coupable !

D. — Dans quelle demeure étiez-vous ?

R. — Dans celle du milieu. C'est là aussi que se trouve votre mère.

D. — Je suis étonnée que ma pauvre mère soit tant restée au purgatoire, il y a longtemps que je la croyais au ciel.

R. — Il ne faut pas que cela vous surprenne; dix-sept ans sont bien longs, il est vrai, mais il est des âmes qui y sont détenues deux ou trois cents ans.

D. — Savez-vous si dans la demeure la plus proche de l'enfer, on entend les cris des damnés ?

R. — Non, on ne les entend pas, excepté pourtant quelques âmes plus coupables qui les entendent par une permission divine.

D. — Les démons font-ils souffrir les âmes du purgatoire ?

R. — Ils n'ont pas le pouvoir de leur nuire; mais ils les font beaucoup souffrir en leur reprochant leurs fautes, ou simplement en se montrant à elles.

D. — Voit-on le feu en purgatoire ?

R. — Oui, mais c'est un feu qui n'a aucune comparaison avec le feu de la terre. Représentez-vous un four à chaux dont les murailles et la voûte ne sont que de feu; c'est vous dire combien on brûle. Et malgré cela certaines âmes y endurent un froid glacial.

D. — Y a-t-il beaucoup de monde en purgatoire ?

R. — Oui, beaucoup, on y est pressé, entassé.

D. — Et des religieuses, y en a-t-il beaucoup ?

R. — Oui, un grand nombre; mais aucune de celles qui ont pratiqué leur Règle.

D. — Quelles sont les fautes que l'on punit plus sévèrement dans les personnes religieuses ?

R. — Le défaut d'obéissance et les murmures contre les supérieurs; le bon Dieu châtie très sévèrement ces dernières fautes. — Ma Sœur, pratiquez bien vos règles et vos constitutions. Je vous recommande en particulier l'obéissance prompte et simple, l'humilité, la mortification. Purifiez bien votre intention, surtout le matin en vous levant, car de ce moment dépend toute la journée. Préparez bien votre point d'oraison, car c'est surtout à ce saint exercice que le démon cherche au moins à faire perdre le temps.

D. — A l'oraison je suis toujours si fatiguée, que je m'assieds.

R. — Ce n'est pas les genoux que le bon Dieu demande, mais le cœur et la volonté. — Pour la messe mettez-vous au commencement sous la protection de la sainte Vierge. Oh ! si vous pouviez comprendre qu'elle est la puissance d'une seule messe sur le cœur de Dieu ! C'est le sang de Jésus-Christ que vous offrez au Père céleste; avec ce sang précieux, vous pouvez acquitter toutes vos dettes, apaiser sa justice pour vous et pour les autres, convertir les pécheurs, sauver des âmes, ouvrir les prisons du purgatoire à vos parents, à vos amis, à tant de pauvres âmes qui gémissent loin de Dieu et réclament les secours de votre charité.

D. — Les âmes du purgatoire prient-elles et s'entretiennent-elles ensemble ?

R. — Oui, elles prient; elles disent mentalement le *Pater*, l'*Ave* et autres prières pour les personnes qui s'intéressent à elles. Elles ne parlent jamais; il y a un silence profond; on entend quelquefois des gémissements arrachés par la force de la douleur; mais malgré cela, elles sont toujours calmes et résignées. Leur occupation est d'aimer Dieu, d'accomplir sa volonté pour lui être de plus en plus unies.

D. — Est ce que les âmes du purgatoire acquièrent des mérites ?

R. — Non, elles ne méritent pas pour elles-mêmes; mais elles obtiennent beaucoup de grâces aux personnes qui prient pour elles. Même elles arrêtent des accidents qui arriveraient sur la terre.

D. — Avez-vous vu la sainte Vierge dans le purgatoire ?

R. — Oui; quelquefois je ne l'ai vue qu'une fois l'an; d'autres années, jusqu'à trois fois: la veille de l'Assomption, et les jours de la Conception et de la Présentation. Je l'ai vue une fois accompagnée de saint Joseph. Quand elle venait en purgatoire, elle allait dans toutes les demeures, parlait une à une à toutes les âmes pour les consoler, disant aux unes: *Ayez patience, vous irez bientôt au ciel*; aux autres: *Votre purgatoire est abrégé de tant d'années, de tant de semaines, quelquefois de tant d'heures*; d'autres enfin, elle les couronnait et les emmenait avec elle au ciel.

D. — Qu'est-ce qui soulage le plus promptement les âmes du purgatoire ?

R. — D'abord le saint sacrifice de la messe et la sainte communion; puis les indulgences.

D. — Le vœu héroïque soulage-t-il promptement les âmes du purgatoire ?

R. — Oui, promptement; et cela sans préjudice pour les personnes qui le font; elles y gagnent beaucoup au contraire.

D. — Comment vous êtes-vous procuré le costume religieux avec lequel vous apparaissez? qu'en ferez-vous quand vous irez au ciel ?

R. — Oh ! soyez tranquille, je n'en serai pas en peine; tout cela n'est qu'un corps aérien.

D. — Lorsque je vous jette de l'eau bénite, dans la crainte que ce soit le démon, pourquoi cette eau tombe-t-elle à terre et non sur votre robe ?

R. — Pour la même raison: parce que cette robe n'est qu'un corps aérien.

D. — Mais comment se fait-il donc que lorsque je vous ai donné de l'eau bénite, mes trois doigts qui ont touché les vôtres ont été brûlés.

R. — Le bon Dieu l'a permis pour vous donner un signe sensible, et croyez que la douleur que vous éprouvâtes alors n'est rien en comparaison de ce que je souffre.

D. — J'espère bien, ma Sœur, que vous aurez la bonté de m'avertir quand vous irez au ciel.

R. — Oui, soyez tranquille; je ne partirai pas sans vous prévenir.

* * *

La Sœur Marie-Sophie tint parole. Le 25 mai, veille de la Pentecôte, elle se fit voir une dernière fois. "Ma Sœur, dit-elle, je pars . . . je vous remercie de tout ce que vous avez fait pour moi; remerciez aussi votre Mère et toutes vos Sœurs . . . Dites à votre Mère que je prierai bien pour elle quand elle sera en purgatoire; car ne vous faites pas illusion, ma bonne Sœur, il y a bien peu de personnes qui aillent droit au ciel . . . Adieu, ma Sœur, je pars."

Mais la Sœur était si impressionnée qu'elle s'aperçut à peine de l'éloignement de l'apparition; elle vit seulement, dit-elle, quelque chose de blanc qui s'élevait comme un vol d'oiseau.

BIBLIOGRAPHIE

— *Modèles de Sainteté*: Saint Clément-Marie Hofbauer et le vénérable Joseph Passerat, par le R. P. Achille Desurmont, C. SS. R. Tome XIII des Oeuvres complètes. Librairie de la Sainte-Famille, 11, rue Servandoni, Paris, (VI) et chez les principaux libraires.

— *Par Lui*: Formation de l'âme dévouée au Sacré Cœur, par l'abbé Félix Anizan, 2 vol.: chacun 3.50 frs. — Cet ouvrage, essentiellement

pratique, offre une série d'exercices qui doivent disposer l'âme à se former à la charité en union avec le Sacré Cœur. Ces exercices comprennent chacun une méditation, un examen particulier, un examen général et une préparation à la journée suivante. Ils constituent un très beau mois du Sacré Cœur. Librairie Saint-Paul, Paris, 6, rue Cassette, et dans les principales librairies catholiques.

— *Paroles d'encouragement* extraites des lettres de saint François de Sales, docteur de l'Église. Recueil du R. P. Million. Petit volume à 1 franc, Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris, VIe. A la même librairie les ouvrages suivants: *Les Baynes de la Douleur*, par l'abbé Eyraud, 50 centimes. *La Laïcisation des Hôpitaux*, par le même. *Raisons péremptoires* pour tout Protestant de se faire Catholique par M. Laval.

— *La Question Juive*. Le meurtre rituel. Conférence donnée à Québec par l'abbé A. Huot. Edition de *L'Action Sociale*. Prix: dix sous. — Exposé lucide, pacifique et vigoureux d'une question urgente parmi nous. Cette brochure devrait être largement répandue pour préparer les esprits aux luttes de demain et éviter les malheurs d'aujourd'hui des peuples latins d'outre-mer.

DING! DANG! DONG!

— Son Eminence le cardinal Bégin est revenue de Rome le 2 novembre. Dans une fort intéressante entrevue donnée à un représentant de *L'Action Sociale* le jour même de son arrivée Son Eminence a raconté son voyage à grands traits et parlé dans les termes les plus élogieux de la personnalité du nouveau Pape. Au cours de cette entrevue Son Eminence a bien voulu noter qu'à son arrivée à New York, Elle avait eu le plaisir de rencontrer notre cher Archevêque au presbytère de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, chez les Pères du S. Sacrement.

— Ce n'est pas seulement au sujet de la guerre que les fabricants de nouvelles se paient la tête du public. C'est ainsi que la jolie anecdote du geste touchant prêté à la mère de Benoît XV, à la nouvelle de son élection, aurait été inventée de toutes pièces, puisque, nous assure-t-on sur la foi d'un journal italien remarquable par la sûreté de son information, la bonne marquise est décédée en 1904 à Rome, où elle habitait avec son fils, alors substitut à la Secrétairerie d'État.

— Le 4 octobre les élèves des Rdes Sœurs St-Joseph à Lorette ont donné une jolie séance dramatique et musicale en l'honneur du 30^e anniversaire de l'arrivée de M. l'abbé Joseph Dufresne dans la paroisse. Y assistaient S. G. Mgr Béliveau, Mgr Dugas, MM. les abbés Gi-

roux, Jubinville, Beaudry et Moreau. Un grand nombre de paroissiens étaient aussi présents.

— Nous apprenons qu'une des filles de M. Hacault, de Bruxelles, est entrée en octobre dernier au postulat des Sœurs Blanches (Mission d'Afrique), à Lévis. Un de ses fils, Gaston, après de brillantes études au collège de Saint-Boniface, est depuis un an au noviciat de la Compagnie de Jésus, au Sault-au-Récollet.

— La seule paroisse de Saint-Claude compte 58 paroissiens dans l'armée française. Aux dernières nouvelles deux seulement avaient été blessés. Puisse la Providence veiller sur ces généreux fils de la France et les ramener tous à leurs familles ! Le nombre des réservistes français établis dans l'Ouest et partis à l'appel s'élève à trois ou quatre mille.

— On annonce que Pierre Gerlier, l'ancien président de l'A. C. J. F., qui avait abandonné le droit pour l'état ecclésiastique, a été blessé au pied et est prisonnier en Allemagne. Il a été ordonné drêtre au moment de la déclaration de la guerre. On se rappelle l'excellent souvenir qu'il a laissé au Canada en 1908 et en 1910.

— Les dernières nouvelles de Galicie disent que Mgr Szeptycki a été déporté en Sibérie par les Russes. On se demande avec anxiété ce qu'il va devenir et on lui décerne le titre de confesseur de la foi. Bien que Lemberg soit aussi le siège d'un archevêque latin et celui d'un archevêque arménien, on n'a pris que l'archevêque ruthène. L'explication semble être l'animosité séculaire qui existe chez les Russes orthodoxes et schismatiques contre les Ruthènes uniates et catholiques. On sait que les uns et les autres ont le même rite.

— M. l'abbé J. Duffy a été nommé aumônier du Bon-Pasteur à Kildonan en remplacement du R. P. E. Gendreau, O. M. I., que le mauvais état de ses yeux, empirant toujours, a contraint à se retirer au Juniorat de Saint-Boniface.

— Le R. P. E. Planet, O. M. I., ci-devant desservant de Graham, Ont., et des missions environnantes, a été nommé curé missionnaire à Vannes, Man., d'où il desservira Ashern et la mission sauvage de Dog Creek.

— Sait-on que depuis l'établissement des facteurs à Saint-Boniface, on a fait de notre ville et de Winnipeg un seul et même district postal ? Conséquence pratique : les lettres passent d'une ville à l'autre pour un sou. Il ne faudrait pas conclure de là que l'annexion de Saint-Boniface à Winnipeg diminuerait toutes les dépenses de moitié !

R. I. P.

— S. G. Mgr M.-F. Howley, archevêque de Saint-Jean, dans l'île de Terre-Neuve, décédé dans sa ville épiscopale.